

Séance du 25 novembre 2019

Taxes

Les nouveaux règlements de diverses taxes ont été approuvés. La taxe sur l'exploitation des loges foraines et loges mobiles a été acceptée. « Nous avons rencontré les forains au mois d'octobre. Le règlement que nous appliquions devenait trop pesant au niveau financier. Nous avons donc décidé de passer d'une redevance d'occupation de voiries à une taxe », a déclaré l'Echevin des Foires Benoît GIROUL. La taxe a été plafonnée à 1.250 €. « Nous avons fait un beau geste pour maintenir la foire à Nivelles », a-t-il précisé.

Véronique VANDEGOOR (DéFI) s'est abstenue jugeant que c'était plus cher qu'ailleurs.

L'Echevin lui a rétorqué que ce n'est pas du tout le cas puisque la taxe est calculée en fonction du nombre de m² (manèges fermés) et du nombre de jours, ce dernier point ayant l'impact le plus important sur le montant de la taxe.

Projets Solidarité internationale

« Cette année, nous avons reçu 9 projets de développement. Au moyen d'une grille d'évaluation, le Comité Nord-Sud a travaillé de manière précise au niveau des cotations. Nous avons retenu finalement 5 projets », a expliqué l'Echevin de la Solidarité internationale Grégory LECLERCQ. A la demande d'Evelyne VANPEE (cdH), ceux-ci seront présentés sur www.nivelles.be.

L'Echevin Grégory LECLERCQ a confirmé à Véronique VANDEGOOR que la Ville vérifie méticuleusement les factures et justificatifs relatifs aux subsides octroyés.

Parking PMR

« Lors du marché hebdomadaire du samedi matin, plusieurs personnes à mobilité réduite ont du mal à trouver une place de parking... Ne faudrait-il pas mener une réflexion et des actions afin de permettre à ces personnes de pouvoir accéder plus facilement à des places réservées lors de grandes manifestations ? », a déclaré le Conseiller Gaëtan THIBAUT (PluS).

Le Bourgmestre Pierre HUART a rappelé que les personnes munies d'une carte de stationnement pour personne handicapée peuvent se garer n'importe où et sans payer en apposant de manière visible la carte derrière le pare-brise. Les places de stationnement permanentes réservées sont géolocalisées sur www.nivelles.be.

Accessibilité des parkings lors de grands événements

« Malgré la présence du parking du Saint-Roch, il existe toujours des incivilités concernant le stationnement au centre-ville... Le Collège communal a-t-il déjà adopté des mesures pour les soirs et week-ends ? » a demandé G. THIBAUT.

Le Bourgmestre Pierre HUART a déclaré que la Ville a des contacts réguliers avec le Forem, notamment lors des cérémonies de mariages. « Nous incitons les gens à aller se garer au parking du Saint-Roch dont la surveillance a été renforcée par des caméras », a-t-il précisé. Le parking du CPAS, tout proche de la Grand-Place, est disponible de 17h à 8h. De plus, pour les grands événements, la Ville a signé une convention avec la SNCB pour l'occupation du parking de la gare contenant 750 places.

@intertitre :Etat de la Tourette

La présidente du CPAS en charge du Patrimoine Colette DELMOTTE a confirmé à Evelyne VANPEE que des mesures conservatoires pour éviter que le bâtiment de la Tourette ne se dégrade ont été prises.

Nuisances des bus

La Conseillère Evelyne VANPEE est intervenue au sujet du passage de 700 bus par semaine dans les rues Chambille et Cardinal Mercier. « Que peut faire la Ville, en partenariat avec le TEC, afin de réduire les nuisances occasionnées par le passage intense des bus dans ces rues étroites ? », a-t-elle demandé.

Le Bourgmestre a indiqué que, selon le TEC, il n'y avait pas d'alternative.

Présence de bandes de jeunes dans le centre

« Que comptent mettre en place la zone de police et le Collège face à la présence de bandes de jeunes au centre-ville ? », a demandé Gaëtan THIBAUT.

Le Bourgmestre Pierre HUART lui a répondu que la question avait déjà été posée par Laurie SEMAILLE (LB) en Conseil de Police. Dans les faits, « notre cellule de prévention et la police ont une approche conjointe et préventive ».

Gobelets réutilisables

Véronique VANDEGOOR a souhaité avoir plus d'informations sur l'utilisation des gobelets réutilisables lors des festivités. L'Echevin du Folklore Benoît GIROUL a rappelé l'historique du dossier et a loué les avantages à savoir une diminution drastique de la quantité de déchets récoltés et du nombre d'heures de nettoyage. Mais pour l'organisation du carnaval 2020, les représentants du secteur de l'HoReCa ont émis leur crainte quant à une perte du chiffre d'affaires estimée à 30 %, au système de caution ou encore à la logistique. « Lors d'une réunion, je les ai invités à faire une contre-proposition. Ils nous ont ainsi proposé de pouvoir utiliser des gobelets jetables et biodégradables (en maïs). En contrepartie, ils s'engagent à ramasser les gobelets aux alentours de leur établissement afin de pouvoir les recycler », a affirmé l'Echevin du Folklore. La Ville va donc tester cette suggestion et comparer les 2 systèmes afin de trouver une solution pérenne pour l'avenir.

Elimination des violences envers les femmes

A la demande de la Conseillère Céline SCOKAERT, la Ville de Nivelles va adopter la convention d'Istanbul qui reconnaît la spécificité de la violence envers les femmes. La Conseillère a évoqué plusieurs pistes pour mener une politique intégrée, assurer la protection, le soutien des victimes et la prévention.

La Présidente du CPAS Colette DELMOTTE a marqué son soutien à toutes ces déclarations. « La collaboration avec la police est très efficace. Une permanence au sein de nos locaux de l'asbl Tamaris permet aux victimes de rencontrer un psychologue et un juriste », a-t-elle ajouté.

Ouverture du cinéma

Céline SCOKAERT et Louison RENAULT ont manifesté leur mécontentement quant au report concernant l'ouverture du cinéma. « Nous souhaitons une information claire sans langue de bois », a déclaré la Conseillère.

« Je suis tout aussi impatient que vous d'inaugurer le cinéma ! Il faut savoir que c'est un très long chantier. Au mois d'octobre, trois réceptions provisoires étaient prévues. La 1^{ère} concernant les travaux de base a été acceptée. La 2^{ème} relative à l'acoustique et la 3^{ème} à la sécurité n'ont pas été approuvées. Nous sommes sérieux et rigoureux. Tant que nous n'avons pas toutes les garanties, nous ne l'ouvrons pas », a affirmé l'Echevin des Travaux Pascal RIGOT.

L'Echevin de la Culture Grégory LECLERCQ comprend bien la déception du personnel et du public mais « nous avons programmé pour les congés scolaires de Noël 18 films dans la salle de spectacle du Centre culturel. Ce sera l'occasion de voir ou revoir des films dans de bonnes conditions et de rencontrer l'équipe cinéma ».

Le Bourgmestre Pierre HUART a conclu : « c'est la sagesse même d'avoir un bâtiment sécurisé à l'inauguration ».